

F.C.C.T.

Formation Continue des Conducteurs de Taxi

Public :

Être titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi

Pré-Requis :

Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs de taxi

Moyen pédagogique :1. Moyens théoriques

Vidéo projecteurs

Revue professionnelle

Supports pédagogiques conformes à l'arrêté du 06 avril 2017

2. Moyens d'encadrement

Formation dispensée par des formateurs titulaires du BEPECASER ou d'un titre ou diplôme supérieur ou égal au niveau requis par l'arrêté du 3 mars 2009.

Modalités pédagogiques :

Présentiel

Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie,

Durée :

14 heures.

Dates, lieux et cout :

Nous contacter

Validation :

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

Délais d'accès:

Après réception du devis signé et vérification des pré-requis entrée en formation possible sous 2 semaines
Les inscriptions via le CPF nécessitent un délai minimum de 15 jours ouvrés avant l'entrée en formation

OBJECTIFS :

Actualisation des connaissances essentielles pour la pratique de l'activité de conducteur de taxi

VALIDATION :

Attestation de suivi de la formation continue délivrée par le représentant juridique de l'organisme de formation

Feuille d'émargement individuelle ou collective

PROGRAMME PRATIQUE

- Identifier les objectifs et étapes de la formation
- Actualiser ses connaissances en droit du transport public particulier de personnes, réglementation spécifique à l'activité taxi et sécurité routière
- Actualiser ses connaissances au travers d'un module d'approfondissement (au choix)
- Bilan et synthèse de la formation

Agrément : Délivré par le Préfet du Département ou par le Préfet de Police dans sa zone de compétence

Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet

Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet

Code RNCP/RS : Non inscrit

Code Certif Info : Non éligible

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent

Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Programme de formation et déroulé pédagogie détaillée

N°	Séquence / Objectif	Contenu détaillé	Durée	Moyens pédagogiques et techniques
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification du respect des prérequis • Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels • Présentation de la formation • Modalités pratiques • Tour de table 	0H30	Formateur référent et salle équipée d'un système informatique
2	Actualiser ses connaissances en droit du transport public particulier de personnes, réglementation spécifique à l'activité taxi et sécurité routière	<p>Droit du transport public particulier de personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers • Réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers • Obligations générales relatives aux véhicules • Obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue • Composition et rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels • Autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes • Obligations du conducteur en matière d'assurance, d'identification des assurances obligatoires et des conséquences à ne pas être assuré • Agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule • Sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours • Règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite • Notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande • Notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé • Dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur • Réglementation spécifique à l'activité de taxi • Fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique • Articulation entre les réglementations nationales et locales • Régime des autorisations de stationnement • Règles de tarification d'une course de taxi • Activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport, transport assis professionnalisé (TAP) • Réglementation spécifique à l'activité taxi • Sécurité routière - Règles du code de la route • Risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue • Principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement • Règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules • Obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules • Règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...) • Constat amiable d'accident matériel • Sanctions des infractions au code de la route • Réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis) • Prise en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens 	10H00	Formateur référent et salle équipée d'un système informatique
3	Actualiser ses connaissances au travers d'un module d'approfondissement (au choix)	<p>Module d'approfondissement au choix (nous consulter)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anglais • Gestion et développement commercial, dont l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication • Prévention et secours civiques 	3H30	Formateur référent et salle équipée d'un ensemble informatique Fournitures pédagogiques
4	Bilan et synthèse de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de la formation • Synthèse du stage • Évaluation de satisfaction de la formation 		Formateur référent et salle équipée d'un ensemble informatique

Durée totale : 14 heures